



## **Les sanctions économiques peuvent-elles changer les comportements politiques des pays? Le cas de la République islamique d'Iran**

*Djamchid Assadi*

*Professeur Permanent, Département Marketing, Groupe ESC Dijon Bourgogne (CEREN)*

---

### **Résumé**

*Ce papier explore l'efficacité des sanctions économiques, commencées par les Etats-Unis et puis renforcées par d'autres pays et surtout par le Conseil de sécurité des Nations Unies, contre la République islamique d'Iran. Il distingue entre les effets que les sanctions peuvent exercer sur la société civile d'une part et sur le pouvoir politique d'autre part.*

### **Abstract**

*This paper explores the effectiveness of economic sanctions, started by the United States and then reinforced by other countries and especially by the United Nations' Security Council, against the Islamic Republic of Iran. It distinguishes between the effects of those sanctions on the Iranian civil society on the one hand and on the political power on the other.*

---

La gestion provocatrice du dossier nucléaire iranien par Mahmoud Ahmadinejad, élue le 6 août 2005 dans un processus électoral extrêmement sélectif, a coûté quatre résolutions punitives décidées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies contre l'Iran pratiquement une pour chaque année de son premier mandat.

La réélection de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009, aussi bien contestée par le peuple que soutenue par le guide du régime et l'armée idéologique des Gardiens de la révolution, Pasdarans, n'a rien changé à la politique intransigeante de la République Islamique en matière nucléaire. Mahmoud Ahmadinejad continue de réfuter toute possibilité de compromis et d'accord avec la communauté internationale pour une énergie nucléaire pacifique en Iran. A titre d'exemple, les engagements pris à la suite des pourparlers avec les pays 5 + 1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) à Genève en Octobre 2009 quant à la fourniture de combustible nucléaire à l'exploitation durable du réacteur de recherche de Téhéran, sont plus tard mis en doute par la République Islamique sous prétexte de la pression américaine sur les partenaires occidentaux.

Depuis, les provocations continuent. Le mercredi 3 février à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution islamique une fusée est lancée et quatre jours plus tard le dimanche 7 février Mahmoud Ahmadinejad annonce que la République islamique passe à la production d'uranium enrichi à 20% (au lieu du niveau actuel, 3,5%).

En février 2010, Mahmoud Ahmadinejad annonce son intention de procéder à l'enrichissement d'uranium à 20 % sur le site Natanz et le 9 avril 2010 de la même année, en compagnie du chef d'état-major des forces armées, du négociateur iranien sur le nucléaire Hassan Firouzabadi, du négociateur iranien sur le dossier nucléaire, Saïd Jaïlli, et du vice-président iranien, Esfandiar Rahim Mashaïe, déclare lors d'une cérémonie à Téhéran célébrant la journée nationale du nucléaire que les menaces occidentales renforcent sa détermination et répète que son gouvernement ne cherche pas à se doter d'une bombe atomique « inhumaine ».

Il confirme de nouveau en mai la poursuite de son propre programme d'enrichissement d'uranium, alors que le régime islamique venait de signer son accord avec le Brésil et la Turquie prévoyant que celle-ci enrichira l'uranium iranien (à 20 %) sous la supervision de l'A.I.E.A. afin de le réexpédier ensuite en Iran pour le réacteur de recherche de Téhéran.